

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: SANYTOL DESODORISANT TEXTILE

Type(s) de produit: TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Numéro de l'autorisation: FR-2021-0045

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0026934-0002

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

SANYTOL DESODORISANT TEXTILE DESINFECTANT ODEURS ANIMAUX PLUS
--

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	GRUPO AC MARCA S.L.
	Adresse	Avda. Carrilet, 293-297 08907 L'Hospitalet de Llobregat Espagne
Numéro de l'autorisation	FR-2021-0045 1-1	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0026934-0002	
Date de l'autorisation	19/10/2021	
Date d'expiration de l'autorisation	18/10/2031	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Grupo AC Marca, S.L.
Adresse du fabricant	AVDA Carrilet nº293-297 08907 L'Hospitalet de Llobregat Barcelone Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Polígono Industrial Can Serra III, Parcela I 08791 Sant Llorenç d'Hortons Barcelone Espagne
	Polígono Industrial Can Barri. C/ Esqueis S/N 8515 es i Riells Barcelone Espagne
	Jana Čermáka 124 28201 Přešimasy République tchèque

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1322 - Acide L-(+)-lactique
Nom du fabricant	Purac Biochem
Adresse du fabricant	Arkelsedijk 46 NL-4206 AC Gorinchem Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Arkelsedijk 46 NL-4206 AC Gorinchem Pays-Bas
Substance active	1322 - Acide L-(+)-lactique
Nom du fabricant	Jungbunzlauer S.A.
Adresse du fabricant	Jungbunzlauer Suisse AG St. Alban-Vorstadt 90 4002 Basel Suisse
Emplacement des sites de fabrication	Jungbunzlauer S.A. Z.I. Portuaire BP 32 67390 Marckolsheim France

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		Substance active	79-33-4	201-196-2	0,9
1-Decanamine, N,N-dimethyl-, N-oxide	1-Decanamine, N,N-dimethyl-, N-oxide	Substance non active	2605-79-0	220-020-5	0,4575
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Substance non active	68515-73-1	500-220-1	0,396
1-Deoxy-1-(methyl-(C8-10-(even)alkanoyl)amino)-	1-Deoxy-1-(methyl-(C8-10-(even)alkanoyl)amino)-	Substance non active	1591782-62-5	816-846-6	0
1-Hydroxyethylidene-1,1-diphosphonic acid	Sodium benzoate	Substance non active	2809-21-4	220-552-8	0,1736

2.2. Type de formulation

AL- Liquide prêt à l'emploi

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut être corrosif pour les métaux.

Conseils de prudence

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
Se laver soigneusement après manipulation.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Désinfection des textiles

Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Pas de donnée
Nom commun: Bactéries
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Pas de donnée
Nom commun: Levures
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Pas de donnée
Nom commun: Virus enveloppés
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur

Intérieur, textiles non lavables ou textiles difficiles à laver

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Pulvérisation
Description détaillée:

-

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 8 pulvérisations / m² de textiles
Dilution (%): 0

	<p>Nombre et fréquence des applications: Dose d'application : 8 pulvérisations / m² de textiles</p> <p>Temps de contact: 15 minutes</p> <p>A utiliser à température ambiante</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille en PEHD (polyéthylène haute densité) de 250 mL à 600 mL

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

<ul style="list-style-type: none"> - Vaporiser uniformément le produit à 20 cm du textile à traiter. - Il n'est pas nécessaire de rincer la surface traitée.
--

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, etc).
- Les produits sont efficaces sur les virus enveloppés, incluant la souche Coronavirus 229E (souche représentative d'une épidémie liée à un coronavirus) et la souche Influenza A (souche représentative d'une épidémie liée à un virus grippal H1N1)
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Mouiller complètement les surfaces avec le produit, laisser agir pendant le temps de contact préconisé.
- Laisser la surface traitée sécher.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Eviter le contact avec les surfaces traitées jusqu'au séchage du produit.
- Eviter de toucher les yeux avec les mains après application.
- Laver les mains après application.
- Afin de minimiser l'exposition faciale lors de l'utilisation du produit, l'application par pulvérisation doit être effectuée vers le bas.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter immédiatement le centre antipoison ou appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.
- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de conservation : 2 ans.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.

6. Autres informations

-